

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 25 JANVIER 1872.

LE RÉSULTAT DES DÉLIBÉRATIONS.

Nous engageons vivement les lecteurs du *Négociant* à lire attentivement le résumé que nous publions des délibérations de la seconde session de la Chambre de Commerce de la Puissance. Ils y verront, par le nombre et l'importance des sujets discutés, les votes malheureux donnés dans deux ou trois circonstances, l'intérêt que la province de Québec avait à s'y faire plus complètement représentée.

Les ministres en assistant aux débats ont montré l'importance qu'ils y attachaient, et ce seul fait dénote l'influence énorme que les décisions de l'Assemblée auront sur la politique du gouvernement.

Nous espérons que ce qui s'est passé à Ottawa engagera le commerce de la campagne à se former en associations. Tous les districts du Bas-Canada devraient tenir à l'honneur de posséder une Chambre de Commerce locale, un organe pour faire valoir efficacement leurs réclamations.

Nous ne faisons aucun commentaire sur les résolutions adoptées; nous les apprécierons à loisir. Qu'il nous soit permis de faire observer cependant, que les Chambres de Commerce françaises ont vu récompenser par un siège dans le Conseil Exécutif celui qui a pris l'initiative du mouvement en faveur de leur établissement.

INDUSTRIE ANGLAISE.

Les documents parlementaires qui viennent d'être publiés nous fournissent d'intéressantes statistiques sur les fabriques et manufactures du Royaume-Uni.

Nous y voyons qu'en Angleterre et dans le pays de Galles il y a 97,071 boutiques employant 2,006,978 personnes, dont 1,361,713 du sexe masculin et 642,265 du sexe féminin. Sur ce nombre 54,354 garçons et 43,878 filles sont âgés de moins de 13 ans.

En Écosse il y a 36,139 fabriques, employant 400,961 personnes, dont 261,507 appartenant au sexe masculin et 145,414 au sexe féminin. Sur ce nombre 3,566 garçons 3,418 filles sont âgés de moins de 13 ans.

En Irlande, il y a 3,127 fabriques employant 123,870 personnes, dont 65,009 appartenant au sexe masculin, et 53,831 au sexe féminin. Sur ce nombre 786 garçons et 1,399 filles sont âgés de moins de 13 ans.

D'où l'on voit qu'en 1870 l'industrie anglaise occupait 2,531,789 personnes de tout sexe et de tout âge.

LA MARINE ANGLAISE.

La *London Shipping Gazette* publie des statistiques sur les progrès de la construction des navires en Angleterre. Dans le cours de l'année 1870 seulement, 974 vaisseaux sont sortis des chantiers du royaume-uni. Leur tonnage était de 342,706 tonnes, y compris 4 navires de 407 tonnes transférés aux colonies anglaises.

Sur le nombre total 571 étaient des navires à voiles jaugeant 117,037 tonnes et 483 bateaux à vapeur d'un tonnage de 225,674 tonneaux.

D'où l'on voit que tandis que le nombre de voiliers excède de 138 celui des bateaux à vapeur, le tonnage de ceux-ci est de 108,642 tonnes plus élevé que le tonnage de ceux-là.

Le nombre total des vaisseaux de bois cons-

truits en 1870 a été de 499, jaugeant ensemble 62,530 tonneaux, contre 445 navires en fer d'un tonnage de 271,760 tonnes, et 30 navires composés de fer et composite à donc été cinq fois plus considérable que celui des navires en bois.

Glasgow a construit en 1870 un total de 105 vaisseaux d'un tonnage de 81,437 tonnes; Sunderland, 93 vaisseaux de 45,414 tonnes; Norfolk, 71 vaisseaux de 43,559 tonnes; Liverpool, 53 vaisseaux de 22,301 tonnes; Hull, 34 vaisseaux de 11,573 tonnes; Londres, 32 vaisseaux de 10,929 tonnes, et Stockton, 15 vaisseaux de 10,742 tonnes.

Puis viennent un grand nombre de ports moindres qui ont construit un certain nombre de bateaux d'un tonnage minime, mais qui contribuent à grossir le total. Sur les 974 navires sortis des ports britanniques en 1870, seulement 102 furent construits pour des pays étrangers, dont 70 bateaux à vapeur, d'un tonnage de 42,922 tonnes, et deux vaisseaux de guerre.

La *Shipping Gazette* ajoute " que déjà la flotte commerciale de la Grande-Bretagne et des colonies anglaises a un tonnage égal à celui des navires de tous les autres peuples réunis, " et que la tendance graduelle est à l'augmentation d'accord avec les demandes du commerce " du monde."

UN ACTE D'HONNÉTÉTÉ.

Nous avons le plaisir de mettre sous les yeux du commerce canadien un exemple qui l'honore hautement ainsi que celui qui en est l'auteur.

Il y a huit ans, M. Mullarky—de la maison Mullarky et McCready—fabriquant de chaussures, était obligé de prier ses créanciers de le recevoir à composition. Ceux-ci y consentirent. Un arrangement fut conclu qui permit à M. Mullarky de continuer les affaires. Il travailla avec un redoublement d'ardeur et d'énergie. Ses efforts furent couronnés de succès.

Récemment il convoquait ses créanciers à ses bureaux et leur payait la somme dont ils lui avaient fait remise.

Ce trait peint bien un homme et dispense de tout éloge.

" LE BULLETIN DE NEW-YORK."

Le *Bulletin de New-York*, journal commercial et financier publié à New-York nous arrive cette semaine tout de neuf habillé, après avoir doublé son format. C'est maintenant un beau grand journal de 16 pages, bien imprimé sur beau papier. Ses articles financiers attirent justement l'attention. C'est maintenant une autorité reconnue. L'agrandissement de son format est nécessaire par le fait qu'il veut donner et qu'il donne une beaucoup plus grande place aux affaires commerciales, et spécialement au commerce de nouveautés. Nous souhaitons à notre confrère une prospérité constante.

A ceux qui veulent se mettre au courant des affaires aux États-Unis, nous pouvons recommander le *Bulletin* en toute confiance.

On s'abonne aux bureaux du *Négociant Canadien*.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PUISSANCE.

Première séance—17 janvier 1872.

La seconde session de la Chambre de Commerce de la Puissance s'est ouverte le 17 courant, dans les bâties du Parlement, Ottawa. L'Hon. John Young président, occupait le fauteuil. Les chambres et associations commerciales de Montréal, Québec, St. Jean, St. Hy-

acinthe, Toronto, Ottawa, Hamilton, London, Sarnia, Petrolia, Brantford, et Stratford étaient représentées.

L'Hon. John Young félicita la Chambre des heureux résultats que sa création avait produits, et annonça que M. Hazard, de Buffalo, représentait la Chambre Nationale du commerce des États-Unis. Il l'invita à prendre part aux procédés, de même que les délégués canadiens avaient fait à la convention de St. Louis. Le secrétaire donna lecture du rapport suivant du Bureau de direction.

A la fin de son année d'exercice, le Conseil Exécutif a beaucoup de plaisir à soumettre à la seconde assemblée annuelle un court résumé de ses procédés depuis les réunions tenues ici en janvier 1871.

Immédiatement après l'ajournement, des copies de toutes les résolutions et recommandations adoptées furent transmises à chacun des corps constituants, et tout aussitôt les instructions du bureau furent exécutées, en tant que les requêtes et les mémoires qui devaient être présentés au gouverneur-général en conseil et au Parlement ont été transmises.

Aussitôt que la chose fut possible, le secrétaire de la Chambre publia un rapport complet des procédés aux dernières assemblées qui durèrent trois jours; des copies en nombre suffisant furent expédiées à chaque chambre de commerce représentée en cette occasion pour permettre d'en distribuer à tous les membres de chacune d'elles. Ce rapport était si complet et si fidèle, fut si bien mis en circulation, non seulement en Canada mais en Angleterre et aux États-Unis, qu'une récapitulation serait maintenant inutile. Le comité ne peut qu'exprimer l'espoir que ce document sera conservé par les membres comme une des archives de la Chambre.

Il ne conviendrait pas au Conseil Exécutif de hasarder des assertions relativement à l'influence des procédés et des discussions sur le gouvernement et le Parlement de la Puissance relativement à la législation commerciale. On croit, cependant, que les pétitions présentées au Parlement pour demander l'abolition des droits sur la farine, les grains, le charbon et le sel ont eu quelque poids. Dans tous les cas, les droits qui avaient été imposés sur ces articles au printemps de 1870, comme faisant partie de la politique financière du gouvernement, ont été rappelés un mois après la réunion du Parlement, c'est-à-dire vers le milieu du mois dernier, le rappel entra en vigueur au 1er avril suivant.

Le gouvernement a paru prêter l'oreille aux représentations de la Chambre à l'égard du droit d'exercice sur le pétrole, et pour ne pas faire long, le ministre des douanes répondit promptement aux représentations du Conseil Exécutif relativement à la publication d'états mensuels des importations et des exportations du Canada et en donnant ordre de les insérer à la *Gazette Officielle*. La réponse de l'Hon. M. Tilley était datée du 13 mars 1871. Bientôt après la publication des informations a commencé et s'est continuée depuis sans interruption.

On se rappellera que durant la dernière session de la première réunion annuelle, la résolution suivante fut unanimement adoptée: " Que le Conseil Exécutif reçoive instruction de s'occuper de toute question de réciprocité qui pourrait venir sur le tapis."

En mai dernier le Conseil Exécutif reçut une communication de la Chambre Nationale du commerce des États-Unis, requérant une conférence à Boston sur la question du commerce international. Le Conseil Exécutif de cette Chambre après considération consentit à rencontrer les délégués américains, mais les circonstances empêchèrent la réalisation de ce projet. Sur invitation spéciale cependant, MM. McLennan, I. Gould, et votre secrétaire rencontrèrent privément le Conseil de la Chambre Nationale à Boston, les 21 et 22 juin dernier. L'échange de vues qui eut lieu à cette occasion produisit une impression favorable sur ceux qui y ont pris part. A la date du 23 juin le Conseil Exécutif de la Chambre Nationale des États-Unis transmittit une dépêche avec les minutes et résolutions suivantes:—

MINUTES.

Le Conseil Exécutif de la Chambre Nationale du commerce des États-Unis a tenu une session